



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 juillet 2020

### Délibération n° 02

**Date de convocation**  
26.06.2020

**Date d'affichage**  
30.06.2020

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 33

votants : 35

**Objet : Désignation des représentants de la commune au SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts pour la section « propreté urbaine »**

L'an deux mil vingt, le six juillet, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

#### Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. P. SEDARD – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. C. YOUMBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme H. KIRCALI – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

#### Absents représentés

Mme C. LAFONT par M. E. ALAMAMY – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par Mme C. KOZAK

Monsieur Patrick SEDARD a été élu secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-21, L. 2121-29 et L. 2121-33,

VU la délibération n° 1 du 18 avril 2016 portant adhésion à la section « propreté urbaine » du SIVOM,

VU l'avis des Commissions Aménagement et Développement Durables et Administration Générale, Finances et Ressources Humaines,

CONSIDERANT que suite au scrutin du 15 mars 2020 et au renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation de deux représentants du conseil municipal au sein du comité syndical du SIVOM,

CONSIDERANT que Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY et Monsieur Jérémie RANQUE se sont portés candidats,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**PROCEDE** à l'élection des deux représentants du conseil municipal au comité syndical du SIVOM,

- Nombre de votants .....35
- Nombre de bulletins blancs ou nuls .....0
- Nombre de suffrages exprimés .....35
- Majorité absolue .....18

Ont obtenu 35 voix Monsieur Guy GEOFFROY et Monsieur Jérémie RANQUE

**SONT DECLARES ELUS**

- Monsieur Guy GEOFFROY
- Monsieur Jérémie RANQUE

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 06 juillet 2020

**Le Maire  
Guy GEOFFROY**

**Signé**